

Edito

Ce numéro de juin sera particulièrement riche d'informations en tout genre. Le sommaire révèle une actualité importante sur des événements qui se sont déroulés depuis la parution du dernier bulletin, mais également un mois très actif en manifestations.

Le projet de requalification du centre ville a fait l'objet, lors de conseils de voisinages spécifiques, d'une première présentation du projet d'ensemble. Il s'agissait, pour le moment, de porter à la connaissance des habitants le concept qui a orienté le cabinet d'urbanisme. D'autres réunions d'informations, avec différents partenaires, se tiendront au cours des mois prochains. Une réunion publique clôturera la réflexion avant le démarrage des chantiers.

Je suis particulièrement fier que la commune ait signé la charte avec l'association des commerçants de Nangis : l'UNAC, la Chambre de Commerce et d'Industrie 77 et la Chambre des métiers 77. Ce document va permettre de mettre en place un partenariat efficace entre ces différents acteurs économiques.

De nombreux usagers ont connu des difficultés dans la réception des images télévisées du réseau de l'antenne collective. Notre prestataire continue son action pour renforcer la qualité de transmission des ondes. En accord avec ce dernier, une grande opération sera mise en œuvre très rapidement pour régler définitivement ce problème. Un article dans ce bulletin vous explique globalement les difficultés rencontrées et la démarche qui sera engagée. Je vous demande de patienter encore quelques temps et de faciliter l'intervention des techniciens.

Le service de la Politique de la ville et de la cohésion sociale innove cette année avec une fête de la jeunesse et de la musique d'un genre nouveau. Cette manifestation devrait laisser une grande place aux talents musicaux nangissiens. Cette action sera complétée par une grande fête, toujours en direction des jeunes, dans le secteur de la Mare-aux-Curées, le 25 juin. Là aussi, il s'agit d'une idée innovante dans ce domaine.

De nombreux autres sujets sont développés dans ce Reflet de Nangis. Je vous laisse les découvrir au gré de votre humeur.

Je vous souhaite bonne lecture et vous donne rendez-vous au prochain numéro.

Philippe Delannoy
Maire de Nangis

PAM 77 un service de transport collectif destiné aux personnes handicapées

Qu'est-ce que Pam 77 ?

Pam 77 est un service public de transport collectif à la demande destiné aux personnes handicapées. Pam 77 fait partie du réseau PAM (Pour Aider à la Mobilité) Île-de-France, créé par le STIF et la Région Île-de-France. Il est géré par FlexCité 77 pour le compte du Conseil général de Seine-et-Marne dans le cadre d'une délégation de service public.

Ce service permet de se déplacer de porte à porte dans l'ensemble de la région Île-de-France.

Il bénéficie du soutien financier du Conseil général de Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Île-de-France et du STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France).

À qui s'adresse le service ?

Pam 77 est ouvert aux habitants de Seine-et-Marne qui résident dans le département et répondent à l'un des critères suivants :

- être titulaire d'une carte d'invalidité dont le taux est supérieur ou égal à 80%, sans condition d'âge,
- être titulaire d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par le Ministère de la Défense,
- être bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie,
- être titulaire d'une carte de stationnement pour personnes handicapées délivrée par la Préfecture.

Pour compléter votre dossier, joindre impérativement la photocopie recto-verso de la carte d'identité et la photocopie d'un justificatif de domicile.

Pam 77 ne couvre pas les déplacements pris en charge par une aide sociale spécifique (transports scolaires, sanitaires et déplacements vers les établissements et services d'aide par le travail - ESAT - ou les instituts médico-éducatifs - IME - par exemple).

Renseignements 0810 0810 77 (numéro Azur - prix d'un appel local) ou 01 64 10 69 00

contact@pam77.info / www.pam77.info

dossier

La ville a obtenu sa 1^{ère} Fleur au concours régional des villes et villages fleuris...

Voir dossier page 5

un mois de juin festif et culturel

2 grands rendez-vous pour les jeunes et moins jeunes, avec la fête de la jeunesse et de la musique et une journée "Culture urbaine" (voir page 9). La médiathèque vous convie à la "Journée du patrimoine de pays" et la compagnie KMK vous invite à une exposition qui vous donnera une idée du chemin parcouru avec les Nangissiens depuis 2010 (voir page 12).

salon du livre et des tout-petits

le vendredi 25 et le samedi 26 mars

Durant ces 2 jours, les tout-petits ont envahi l'Espace culturel de Nangis. Ils ont pu se promener au gré des ateliers et :

- fabriquer un livre à compter avec la bibliothèque de Vieux-Champagne,
- écouter le conte musical de Nangis Lude : *Oko le petit zèbre*,
- fabriquer une marionnette du lapin des courts-métrages de "l'Enfant sans bouche" avec Nangis Lude et faire un lit pour y glisser le lapin avec les Pitchounes,
- laisser leur empreinte de mains à André Lamourère de la compagnie KMK pour qu'il la transforme en oiseau ou en danseuse,
- découvrir *La Moufle*, le livre en tissu (inspiré par un conte russe) réalisé par la Farandole, les livres tactiles réalisés par les enfants du relais d'assistants maternels et de la Farandole,
- écouter les histoires d'Elisabeth Fournier et de ses tapis narratifs,
- prendre le temps de flâner et de découvrir les livres de la médiathèque,
- s'offrir un livre à la librairie Nénuphar, venue partager son samedi avec nous,
- voir des courts-métrages ou un spectacle.

En plus des partenaires cités, n'oublions pas l'implication des services culturel, techniques et communication de Nangis, le service communication de la Communauté de communes de la Brie nangissienne et les Pépinières de Vieux-Champagne qui ont permis la réussite de cette manifestation.

Nous remercions tous ceux qui ont participé, surtout les enfants qui sont venus plusieurs fois. Une belle aventure à renouveler...



repas de printemps pour les seniors

les 9 et 10 avril

268 seniors de plus de 69 ans ont répondu à l'invitation. Une animation toujours aussi chaleureuse de l'orchestre "Guy Alain" et repas gourmand confectionné par "Mon P'tils Traiteur".

semaine de la sécurité routière du 2 au 6 mai

Encore un franc succès pour cette manifestation éducative en direction des enfants et adolescents mais pas seulement.

Si le circuit balisé à faire en patinettes, proposé par l'auto-école La Pastorale, a toujours les faveurs du jeune public, tous les ateliers et expositions ont été bien fréquentés. La plupart des aspects qui touchent de près ou de loin la conduite à tenir dans le domaine de la sécurité routière ont été évoqués. La promenade à vélo, qui se veut elle aussi éducative, a connu un succès plus important que d'habitude (une vingtaine d'enfants). Tous les partenaires ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour sensibiliser les futurs adultes aux questions de sécurité routière (particulièrement à une période où de mauvais chiffres sont enregistrés en la matière). Mais que les plus vieux se rassurent, les portes des ateliers et des expos leur sont grandes ouvertes... Il n'y a pas d'âge pour apprendre ou réapprendre.

Un grand merci aux partenaires : l'auto-école La Pastorale, la BPDJ de Tournan-en-Brie, le peloton autoroutier de Nemours, la brigade de gendarmerie de Nangis, les sapeurs-pompiers de Nangis, le club de cyclotourisme de Dammarie-lès-Lys, la société PROCARS, la GMF, la CRAMIF et la police municipale.



ESN Football, un match exceptionnel à Nangis le 20 mars

Le Variétés Club de France, club de football qui compte en ses rangs quelques grands joueurs du monde du ballon rond ou encore des ex-sportifs de renom, fête cette saison son 40e anniversaire. Le VCF a ainsi disputé le 2030e match de son histoire le dimanche 20 mars au stade municipal Emile Chesnot, contre les vétérans de l'Espérance Sportive Nangissienne.

Certes, au final, la défaite par 6 buts à zéro est « lourde » pour l'ESN mais le principal était ailleurs. Devant un public ravi et venu en nombre assister à ce match de gala, la bonne humeur sur et en dehors du terrain était au rendez-vous.

Youssef Kherbach champion de France de boxe

On n'arrête plus la section boxe anglaise du club de Nangis Boxing. C'est ainsi qu'après Gael Prodilailo, arrivé en 1/2 finale de la Coupe de France catégorie -91 Kg senior, c'est au tour du petit prodige Youssef Kherbach de démontrer tout son talent de pugiliste en remportant la finale des Championnats de France à Laon (Aisne).

Le 23 avril dernier, en 1/8^e de finale à Houdain (Nord - Pas-de-Calais), il s'était défait du n°2, Thomas Rabiet, finaliste l'an passé ; le 24 avril, c'est au tour de Maxime Devignaud de chuter face à Youssef. Il rencontrera enfin le favori de ces championnats, le n°1 en équipe de France junior depuis 2 ans et qui avait concouru aux Championnats du Monde l'année précédente, le nordiste Douadi Laid évoluant pourtant à domicile.

Youssef Kherbach, ainsi qualifié pour la finale du Championnat junior catégorie -60 Kg se déroulant à Laon, se verra alors opposé au champion d'Aquitaine, Yannick Dehez, champion de France -57 Kg et n°2 en équipe de France.

Outre les félicitations d'usage à adresser à un grand champion en devenir, il faut également saluer et féliciter le travail de l'entraîneur et de son adjoint, Jacky Serry et Romain Colura, pour leur excellent travail. La présidente de Nangis Boxing, Chantal Raes, ne peut qu'être fière de son club et de son jeune licencié. Il ne faut également pas oublier de féliciter les bénévoles qui font un énorme travail, les supporters qui suivent et soutiennent le club partout en France. Et enfin les sponsors et la ville de Nangis, sans qui tous ses déplacements ne pourraient se faire.



Youssef avec le champion du monde Hassan N'DAM qui l'a félicité pour son très beau combat.

tournoi de judo SAKURA de Nangis

13 clubs étaient présents lors du Tournoi SAKURA (fleur de cerisier): Nangis, Pécy, Souppes-sur-Loing, AJ91, La Grande Paroisse, Vernou, Mormant, Bourron-Marlotte, Saint-Germain-Laval, Echouboullains, Provins, Montereau-Fault-Yonne, Cannes-Ecluses.

Plus de 100 combattants étaient présents. Le Club de Nangis s'est d'office retiré du classement des clubs préférant récompenser ceux venus de l'extérieur. Le club de Vernou termine ainsi en tête, devant Mormant et Saint-Germain-Laval.

Après concertation, les arbitres ont désigné meilleurs combattants Justine Gaubert de Vernou chez les demoiselles mais n'ont pu départager les masculins Yaon Graillot de Provins ainsi que Julien Paillard de Vernou, ex-æquo. La coupe à été offerte par le CG77 et remise par M^{me} Paule Noury. Les médailles offertes par notre sponsor TAGOYA-NEGOSPORT ont été remises tout au long de la journée par M^{me} Noury, M. Touati et Lormann.

Le club tient à remercier la mairie de Nangis pour son aide technique, M. Bouakka et M. Klein du Service des sports, M. Vidal pour le prêt de la sono, le Crédit Agricole, la Ferme de Nangis (qui a offert des yaourts à chaque podium), le foyer rural de Pécy et la mairie de Villeneuve-les-Bordes pour le prêt des tatamis, ainsi que M. Marcherat pour l'assistance médicale.

Le Judo Club de Nangis est déjà prêt pour son 2^e tournoi SAKURA qui devrait avoir lieu le samedi 5 mai 2012.



10^e carnaval de Nangis samedi 30 avril

La météo du 30 avril 2011, peu prometteuse, s'est révélée indulgente pour cette 10^e édition du carnaval de Nangis.

C'est avec bonheur que les organisateurs, les associations présentes et actives, les groupes et le public ont fait la fête. Cette année, le nombre de participants ayant pris part à cette manifestation populaire a été plus important que les années précédentes. La présence de 2 groupes internationaux a contribué à donner une autre dimension à cette animation qui réunit petits et grands, mais au-delà, un public varié. Il est des "ré-unions" nécessaires et qui font du bien. En

avant les images !

Remerciements : il va de soi que chacun a participé au succès de ce carnaval. Organisateurs, groupes, mais aussi public. Merci les groupes.

Merci également aux associations : Amicale des locataires de la Mare-aux-Curées, Créatout Mains, l'Harmonie de Nangis et "Les Percutés", Carrefour Market pour l'approvisionnement en bonbons, les commerçants pour la déco des vitrines, mais aussi pour l'important relais de communication qu'ils offrent lorsqu'ils affichent l'événement, le jongleur en "free lance". Merci aux 8 services municipaux "sur le pont" : services techniques, service culturel, service jeunesse, police municipale, restaurant municipal, accueils de loisirs (Jouerie et Pitchounes), service social et service communication. Et enfin, merci aux élus, venus nombreux pour contribuer à la bonne marche de ce carnaval, et aussi pour participer, tout simplement.



WC cour Émile Zola

Pour plus de confort, la municipalité a souhaité aménager des toilettes publiques à nettoyage automatique, accessibles aux personnes à mobilité réduite, à la place des WC existants cour Émile Zola. La vétusté ainsi que le libre accès à ces toilettes les rendaient difficiles à entretenir. Ce nouvel équipement répondra aux normes d'hygiène et de sécurité.

Les services techniques ont procédé aux travaux préparatoires du terrain (démolition, terrassement, dalle béton, élévation mur d'enceinte, enduits, branchements eau potable, électrique, ...). La cabine a été fournie et installée par la société SAGELEC et elle a été raccordée par les agents de la commune.

Coût global des travaux :
50 000,00 € TTC.



Travaux d'entretien des toitures

De nombreuses toitures de bâtiments communaux nécessitaient des interventions devenues urgentes. Elles ont fait l'objet d'un marché global. Les premiers travaux ont été réalisés au printemps 2011 sur les édifices suivants : école du Château et restaurant municipal (côté école), Cour Emile Zola (halle et murs d'enceinte), Bergerie et Salle des fêtes, CMA côté boulevard et cour, église et hôtel de ville (côté parc), école primaire Noas (logements), bureau des élus et Espace solidarité. Il reste à intervenir sur les centres de loisirs primaire et maternel.

Coût des travaux : 129.370,01 €
entreprise Chevrier

Travaux à venir

Les travaux suivants font actuellement l'objet d'une consultation (marché)

École maternelle des Rossignots : réfection des peintures du hall d'entrée et de la cuisine et changement du revêtement de sol de la salle de motricité.

Écoles élémentaire et maternelle Noas, école élémentaire des Rossignots, service Éducation : changement de fenêtres et portes.

Travaux

Voirie route de Montereau et boulevard Georges Pompidou

Compte tenu de l'urgence des réparations à effectuer, 2 gros chantiers ont fait, hors programme de voirie, l'objet d'une consultation. Les travaux route de Montereau seront réalisés courant juin ainsi que les interventions nécessaires sur 2 dos d'âne boulevard Georges Pompidou.

Coût : 74343.11€ TTC
entreprise : RCM

Entretien des toitures-terrasses

L'entretien des toitures-terrasses requiert un savoir-faire particulier qui n'est pas de la compétence des services techniques. La municipalité a donc lancé un marché permettant d'intervenir sur ce type de toitures qui pose des problèmes particuliers d'étanchéité.

Coût : 9 424,48 €
entreprise UTB

Antenne collective

de nouvelles et dernières interventions pour une réception continue et de qualité

La municipalité, sous le contrôle des services techniques, a demandé à RC (PME spécialisée dans la construction et la maintenance des réseaux télécom) de réaliser, dans un premier temps, un audit du réseau de distribution des signaux de télévision du quartier du Buisson. Dans un second temps et compte tenu de l'état de vétusté de ce réseau, RC s'est engagée à le rénover.

Les premières opérations de rénovation, réalisées mi-avril et visant principalement à la remise aux normes de la station de tête et des points d'alimentation électrique ont provoquées des dysfonctionnements intempestifs principalement dans le voisinage des rues Molière, de la Tuilerie et du Bois des Vignes, qui ont systématiquement fait l'objet d'une intervention curative.

Il a été décidé, face à cette situation, d'anticiper la rénovation complète du réseau de manière à remplacer l'ensemble des matériels vétustes, supprimer les épissures et autres "bricolages" et redéfinir les niveaux de fonctionnement.

Après avoir procédé au relevé complet du réseau et à l'étude de re-engineering, une phase de travaux de rénovation débutera à partir du 6 juin prochain selon un calendrier qui sera prochainement communiqué aux résidents.

Sauf cas de force majeure, il n'est pas prévu de coupure de service en dehors d'une plage horaire allant de 8 heures à 19 heures.

Au terme de cette rénovation, l'intégralité du réseau sera conforme aux normes en vigueur, notamment en termes de niveau et de qualité du signal en sortie de point de branchement.

La qualité des installations individuelles (nombre de prises, répartiteur, amplificateur, etc.) étant directement liée à la bonne réception du signal au niveau des téléviseurs, les techniciens de RC pourront, le cas échéant, apporter un soutien technique aux résidents.

Nangis obtient sa 1^{ère} fleur au concours régional des villes et villages fleuris.



Le 5 avril a eu lieu la remise des diplômes au Parc Floral de Paris par Michel Teulet, président de l'Association des Maires d'Île-de-France et Gérard Feldzer, président du Comité Régional du Tourisme Paris / Île-de-France. 46 communes dont 9 en Seine-et-Marne ont reçu un diplôme (tout nombre de fleurs confondu – 1 fleur, 2 fleurs ou 3 fleurs). Cette cérémonie était présentée par M. Alain Baraton ("Jardinier en chef du Domaine National du Trianon et du Grand Parc de Versailles"). Ce dossier est l'occasion de faire un tour d'horizon du fleurissement mais aussi de l'entretien des espaces verts et de la ville dans le contexte d'une démarche éco-responsable en partenariat avec l'association Aqu'i'Brie.

L'obtention d'une première fleur n'arrive pas comme par magie.

C'est un travail de fond, et sur plusieurs années, nécessaire afin de répondre aux critères rigoureux, notamment dans le domaine de la protection contre les pollutions et la gestion économe de l'eau. La ville obtenait déjà depuis 2002 des récompenses au concours départemental. Projet "phare" de la municipalité, l'obtention de la première fleur devient possible lorsque la fleur d'or - celle qui vous fait entrer dans la cour des grands en vous ouvrant la porte du concours régional - est décernée au concours départemental 2009.

En 2010, pas question de laisser le hasard décider. La volonté municipale et l'envie de toujours mieux faire des services techniques, et plus particulièrement du secteur des espaces verts et du secteur environnement ont permis à Nangis d'accéder à sa première fleur. Et pourtant, le budget modeste consacré à ce projet (matériaux, consommation d'eau, personnel...) en a étonné plus d'un, notamment les membres du jury. Comme quoi, un rêve soutenu par de l'inventivité et du travail, porte "ses fruits"...

Démarche de la collectivité Planter, aménager, entretenir de façon plus raisonnée...

Le dossier de candidature comporte un questionnaire très détaillé concernant les éco-gestes, les travaux d'entretien et de développement durable, les actions en faveur de la biodiversité, la communication.

La démarche de la collectivité, rappelée dans le préambule, expose que :

"La ville de Nangis intègre les principes de développement durable dans la gestion courante à travers ses missions et activités. Pour le fleurissement de la ville, la municipalité prend en compte, dans son processus de décision, les effets de ses projets et de ses activités pour qu'ils soient positifs sur les plans environnemental, économique et éthique.

Si les choix opérés contribuent à l'optimisation de l'utilisation des ressources renouvelables, ils ont également pour objectif de faire progresser la responsabilité individuelle et collective en matière de développement durable."

Les critères examinés par le jury dans la perspective de décerner une fleur concernent le fleurissement, les espaces arborés, l'entretien de la voirie (désherbage, etc), l'usage de l'eau et la propreté de la ville. Qu'en est-il à Nangis ?

Le fleurissement

L'utilisation de vivaces et de graminées (50 espèces différentes implantées dans les massifs floraux) diminue de manière substantielle les besoins en eau. Leur reproduction est naturellement importante. Le recours à l'achat de nouveaux plants est donc minime. Là aussi, le désherbage et / ou l'utilisation de désherbant est très réduit.

Les massifs en pleine terre avec un support de plantes pérennes (arbustes à flo-



première prairie fleurie à Nangis, le long du mur du cimetière

raison, plantes vivaces, graminées...) accompagnés d'un paillage sont favorisés.

L'arrosage

Actuellement, il a lieu de 6 h à 8 h sur la période du 15 juin au 15 septembre, conformément à l'arrêté préfectoral fixant les mesures de restriction d'eau en vigueur.

D'autres dispositifs sont à l'étude (voir encadré).

Les espaces arborés

Nangis compte un parc d'arbres assez important. Sauf cas d'exception, la politique de la ville est de remplacer chaque arbre abattu par 2 nouveaux sujets. Les remplacements ne sont pas forcément effectués au même endroit (exemple récent avec la plantation d'arbres rue des Frères Lumière alors qu'il n'y en avait pas à cet endroit).

Désherbage et pesticides

La réalisation de l'objectif "0 pesticide" est en bonne voie grâce au partenariat engagé avec l'association Aquil'Brie en 2008. Aujourd'hui, on enregistre une

baisse de 79 % de ces traitements nocifs par rapport à 2006, notamment par la technique du désherbage thermique ou l'utilisation de la binette sur la voirie qui ont permis d'aboutir au "0 pesticide" sur voirie. Il faut aussi savoir que la balayeuse aspiratrice, qui a pour vocation l'entretien des voiries, remplit également une fonction de désherbage.

Enfin, le paillage aux pieds des arbres et le choix des plantations interviennent pour limiter le désherbage.

Ce protocole est valable y compris dans les cimetières ou sur les espaces sportifs. Seules les parties qui entourent les immeubles ou certains chemins gravillonnés ne sont pas encore traités de cette manière.

La propreté de la ville

La sectorisation (envoi d'une même équipe régulièrement sur le même secteur) a été mise en place en 2009. Les agents procèdent au nettoyage au moyen de matériels appropriés. S'ils interviennent sur l'aspect propreté, ce sont eux aussi qui procèdent au désherbage manuel.



La sectorisation

Avant le choix de traitements alternatifs et du partenariat avec Aquil'Brie, le désherbage de la commune était effectué par 3 traitements chimiques par an. Il a donc fallu réfléchir afin de répondre au défi de l'entretien de surfaces importantes en utilisant exclusivement des techniques manuelles et thermiques.

C'est ainsi que le projet de sectorisation est né. Un diagnostic de l'état des voiries a permis de découper la commune suivant 12 secteurs "équitable" selon l'état de la voirie (sur une voirie très endommagée, les herbes non désirées poussent en plus grand nombre ; le temps consacré au désherbage est donc plus important).

Chaque agent responsable de secteur a été formé. Le matériel approprié acheté. Signalons l'acquisition, en 2010, d'un tracteur tondeuse qui permet la pratique du "mulching" : il s'agit de laisser l'herbe coupée sur place pendant 2 ou 3 pas-



sages de tonte dans les lieux où il n'est pas indispensable de la retirer (butes et autres talus). Cette pratique permet de gagner un temps précieux qui pourra être utilisé autrement dans l'entretien de la ville.

La mise en place de la sectorisation est effective depuis septembre 2009. Pour chaque secteur, un agent du service environnement intervient une demi-journée par semaine. Chaque secteur représente 2 500 à 3 500 mètres linéaires.

Il est bon de rappeler que sur chacun des secteurs les agents désherpent mais aussi ramassent les nombreux débris et déjections canines... qui gagnent de plus en plus de terrain.

Presque deux ans se sont écoulés depuis la rentrée 2009. Une réflexion se poursuit visant à une amélioration constante de ce service.

La volonté municipale de s'inscrire dans une démarche de développement durable impose l'utilisation de techniques alternatives pour le désherbage demandant plus de temps dans la pratique que les techniques antérieures à base de produits chimiques. Un certain

nombre de Nangissiens, qu'on peut estimer nombreux, considèrent sans doute qu'il est nécessaire de respecter l'environnement. Mais ils sont également tout aussi nombreux ceux qui ont du mal "à faire avec" le produit des tontes lorsqu'il est laissé sur place ou avec ces herbes qui ne sont pourtant pas sales et bien moins dangereuses que les produits phytosanitaires.

Une certaine compréhension serait utile et encouragerait sans doute toutes les démarches éco-citoyennes, qu'elles soient publiques ou privées, devenues désormais incontournables...



Concourir pour une 2^e fleur

Cela ne sera possible que dans 2 ans. Mais d'ores et déjà, les services techniques travaillent aux améliorations nécessaires.

Dans le cadre de la maîtrise des quantités d'eau, l'arrosage intégré est un point important ; il s'agit d'être plus précis, de tenir compte d'horaires adaptés pour l'arrosage, et de maîtriser encore mieux les quantités d'eau utilisées.

La récupération des eaux de pluie est à l'ordre du jour, tout comme l'utilisation des eaux usées traitées à la station d'épuration, qui est de bonne qualité puisque rejetée dans la nature après traitement (eau qu'il ne faut pas confondre avec l'eau potable qui coule du robinet après passage à l'usine de traitement).

La mise en place de prairies fleuries (une première expérience est en cours le long du mur de l'ancien cimetière) et d'implantation de plantes "couvre-sols" sont programmées.

Un autre projet permettant une économie de temps, et pouvant ainsi servir à mieux entretenir encore les espaces où une présence assidue et régulière est nécessaire : il s'agit de la "gestion différenciée des tontes". Il s'agit, tout simplement, d'entretenir les aires engazonnées de surface importante en pratiquant différentes hauteurs de tonte : on laisse pousser l'herbe de manière harmonieuse autour de passages identifiés comme piétonniers qui nécessitant quant à eux une tonte plus courte de l'herbe.

ctorisation





actualité du lycée Henri Becquerel

À la rentrée 2010, le lycée Henri Becquerel a ouvert une section européenne en langue anglaise sur les classes de première et terminale Baccalauréat professionnel commerce.

Six élèves de la classe de Terminale bac pro commerce ont bénéficié d'une bourse européenne Leonardo

afin de réaliser une période de 3 semaines de formation professionnelle en entreprise – du 27 février 2010 au 19 mars 2010. Cette bourse a permis de couvrir 80% des dépenses liées au projet : le voyage, l'hébergement, les frais de subsistance, les transports sur place, la préparation linguistique avec deux heures de cours de langue dispensés par notre partenaire britannique et les frais de gestion du projet.

C'est une première pour notre établissement !

Les élèves ont été accueillis dans trois entreprises britanniques dans la banlieue de Londres. Ils ont ainsi pu mettre en pratique leurs compétences professionnelles, pratiquer l'anglais, acquérir autonomie et confiance en eux, découvrir un nouvel environnement.

La motivation des élèves était un atout indéniable pour mener à bien ce projet.

C'est une expérience marquante et enrichissante dans la vie personnelle et professionnelle d'un jeune. Le bilan positif de cette expérience permettra sans doute de mieux valoriser la section professionnelle commerce et la section européenne.



concert des professeurs et de l'orchestre d'harmonie dimanche 15 mai

Une grande première ce dimanche 15 mai à la salle Dulcie September : un concert a été donné par l'ensemble des professeurs de l'Ecole de Musique avec l'Orchestre d'Harmonie de Nangis.

On a pu ainsi entendre un concerto pour clarinette et orchestre, la clarinettiste solo étant Isabelle Morieux, puis un magnifique duo de Piazzolla interprété au piano par Anne Laure Levert et au violon par Jessica Frey. Ce fut ensuite le tour de la harpe où Caroline Lieby Muller montra tout son talent, envoûtant les spectateurs. Vint ensuite un excellent quatuor de cuivres composés de 2 trombonistes François Michels et Patrice Caussidery, et de 2 trompettistes Nicolas Combrexelle et Guillaume Garnier. L'Amérique du sud fut ensuite mise à l'honneur avec un duo flûte et guitare composé de Jean Lambert et Emilie Corpel. Cette première partie se termina par Pirates des Caraïbes interprété par l'Orchestre d'Harmonie de Nangis, sous la direction de Michel Trouselet.

A l'entracte les spectateurs ravis se sont restaurés en attendant impatiemment la 2^e partie.

Ce fut tout d'abord Rhapsodie, un concerto pour flûte et orchestre où la soliste Isabelle Farssac montra toute sa sensibilité musicale. Un trio de Vivaldi suivit, trio composé de Françoise Dupéron au chant, Philippe Dubois au hautbois et Marc Dupéron au clavier. Un grand moment ensuite : le quatuor d'anches composé de Régis Ansart, Michel Trouselet, David et Isabelle Morieux. Du classique avec Mozart, mais aussi un Ragtime et des airs sud-américains. L'Orchestre pris le relais avec une samba endiablée où les professeurs de batterie Emmanuel Merigot et Pierre Chatras purent donner fantaisie à leurs délirés rythmiques. Enfin l'Orchestre termina ce concert avec une marche américaine Maximum, suivi d'un french cancan mémorable.

Un concert de haute qualité au cours duquel les spectateurs ont pu mesurer la variété des classes d'instruments existant à l'Ecole de Musique et le talent des professeurs qui y enseignent.

Une expérience qui mérite d'être renouvelée et qui le sera. Un grand bravo à tous !

devoir de mémoire...



19 mars
commémoration du
Cessez-le-feu du 19 mars
1962 en Algérie



24 avril
journée du souvenir de la
Déportation, devant la stèle
dédiée aux victimes



8 mai
commémoration de la
capitulation de l'Allemagne
nazie

Merci à tous les membres des associations, aux Porte-drapeaux, au Comité d'entente des anciens combattants de Nangis, aux élus, aux représentants des corps constitués, à

la population pour leur présence. Merci aux choristes des chorales Amitié et Crescendo qui, accompagnés des musiciens de l'orchestre d'Harmonie de Nangis, ont exécuté le 8 mai 2011 une émouvante Marseillaise.



chasse à l'œuf dimanche 24 avril

C'est toujours un grand succès pour cette manifestation organisée par le service social et encadrée par des élus de la municipalité.

4 parcours pour les petits jusqu'à 6 ans à l'issue desquels chaque enfant repartait avec son panier garni d'œufs en chocolat...

Pour les plus grands, de 7 à 12 ans, activités ludiques et artistiques (aussi pour les plus petits) proposées et encadrées par le centre social "Nangis Lude", sous forme de jeux originaux et de dessins à colorier, à découper afin d'agrémenter une fresque géante. Les "grands" sont aussi repartis avec un sachet de chocolat de Pâques.

festivités...

Le mois de juin sera riche en événements festifs en direction de la jeunesse et / ou des moins jeunes avec la Fête de la jeunesse et de la musique, organisée en partenariat avec le service culturel et avec une première à Nangis, l'organisation d'une journée "Culture urbaine". Juillet ne sera pas en reste avec "Bouge l'été", du 4 au 28 juillet, en partenariat avec Nangis Lude et des associations locales (sorties, cinéma plein air, animations d'été...).

Fête de la jeunesse et de la musique Samedi 18 juin - Parc du Château

de 14 h 00 à 16 h 30 animations proposées par le service jeunesse
de 16 h 30 à 18 h 30 groupes locaux : **May Deen** (punk/rock alternatif) – **Why-Not** (rock alternatif) – **Moon Square** (rock)...
à partir de 19 h 00

Aguelenna (pop/rock) : créé en 2007 et originaire de la région parisienne, Aguelenna fait ses premiers pas sur les scènes franciliennes. Dans une ambiance électrique et nuancée, passant d'une pop jouée toute en retenue à un rock débridé et intense, Aguelenna joue cette dualité pour faire passer ses émotions...

à partir de 20 h 00

Unit & Peace (reggae)

à partir de 21 h 00

Let it Beat Band (chanson française/ska/rock/Manouche/java...) : ce groupe créé en 2005 a déjà vécu de nombreuses aventures : tremplins musicaux, festivals, tournées dans toute la France. Let it Beat Band a l'humour facile, la blague rava-geuse, l'énergie fascinante et une musique déconcertante ! Du conte fantastique à la satire, de l'épopée à la fable, les mots swingent sur une musique riche d'influences. Let it Beat Band a l'art de faire la fête et vous n'y couperez pas !

de 22 h 00 à minuit

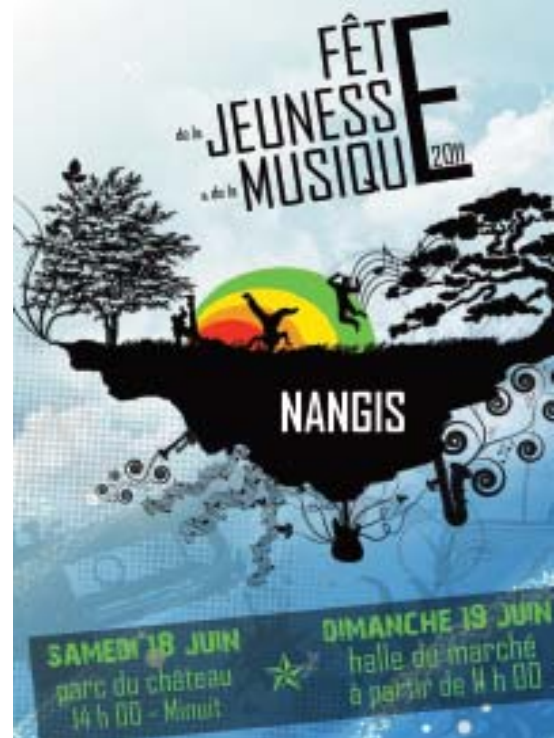
DJ R'AN (electro-pop/clubbing) : collaboration scènes et studios... avec Omarion, Lucenzo, Jessy Matador, Matt Houston, Papa London, Bel-Mondo, Mike Kenli, Matchstick, Willy Denzey, Tribal King, Jalane, ... Tournée dans les clubs à travers la France, l'Europe "and around the world".

Buvette et restauration sur place.

Dimanche 19 juin

à 11 h 00 - halle du Marché

L'Harmonie de Nangis participe à la fête de la musique et vous invite à un apéritif / concert.



Déroulement de la journée "Culture urbaine" samedi 25 juin

La journée devrait commencer aux alentours de 14 h 00 par la réalisation d'une fresque sur le mur ou rideau métallique du bureau de tabac. Cette œuvre sera réalisée par un artiste confirmé. D'autres compositions seront faites sur des supports mobiles afin d'en permettre, par la suite, leur exposition dans différents lieux de la ville (galerie d'art de l'espace culturel, Centre social, écoles primaires...). En guise d'initiation au Graff, le public pourra participer à leurs réalisations. Il sera aidé par un deuxième "grafeur" de l'association MAC. Un DJ avec platines animera la première partie de la journée. L'après-midi, une scène "ouverte" permettra aux artistes amateurs de faire connaître leurs "compos" et/ou pour d'autres, de réaliser de l'improvisation. Un tournoi de foot sur le City-Stade sera animé par le Service municipal de la jeunesse. D'autres animations seront proposées, encadrées par les animateurs des Centres de loisirs ainsi que par des prestataires. D'autres stands animés par le Centre social Nangis Lude seront proposés. De 19 h 00 à 20 h 30, deux groupes de rappers, dont un de Nangis, clôtureront cette journée festive. L'association MAC qui travaille avec la marque "I Reprezen" remettra des lots aux participants. Une restauration rapide (sandwichs, boissons...) avec un barbecue sera mise en place par l'association. Une initiation au "Double dutch" sera proposée.

Journée "Culture urbaine"

Un événement festif autour de la Culture urbaine aura lieu le samedi 25 juin à la Mare-aux-Curées.

Le Graff, la musique, seront les principaux vecteurs de cette journée.

L'association MAC, créée par 2

Nangissiens : Samir Bouziane et David Chouquet, est à l'origine du projet. Le partenariat avec la Municipalité, le Centre social Nangis Lude, l'association "Espoir" et l'association MAC sera un plus. Cette initiative illustre la volonté d'œuvrer ensemble pour une meilleure cohésion sociale à Nangis.

Samir Bouziane et David Chouquet, deux Nangissiens de cœur (demeurant actuellement à Dammarie-lès-Lys et Paris pour des raisons professionnelles) souhaitaient la création d'un tel événement pour la jeunesse Nangissienne. Ils ont grandi et vécu dans le quartier de la Mare-aux-Curées. Ils évoluent dans le milieu de la culture urbaine depuis quelques années maintenant. Ils ont cumulé des contacts prestigieux dans tous les domaines du hip hop, rap, graff, DJ... Ils connaissent bien le terrain et sont à l'origine d'une association "Multi Actions Culturelles" dont le siège est à Nangis et qui a pour but l'organisation d'événements culturels, artistiques et sportifs.

NON A LA HAUSSE DES IMPOTS DE 5%

Cette année encore, les bases d'imposition de la taxe d'habitation augmentent de 3,08% et celles de la taxe foncière sur le bâti de 3,70%.

C'est plutôt une bonne nouvelle. Nous y voyons là encore le résultat de la politique de développement de notre ville conduite par la précédente municipalité. Cela représente des recettes nouvelles et pérennes de 121 423 €.

Ce que nous disions en 2009 reste donc plus que jamais d'actualité. Je cite :

“C'est pourquoi il faut, notamment pour assurer la pérennité des recettes fiscales, poursuivre le développement de la ville par la ZAC de la Grande Plaine. Or nous ne constatons aucune volonté de la nouvelle majorité dans cette voie. C'est pourtant le gage de réponses à des besoins exprimés tant en matière de logement que d'activités économiques, comme de ressources nouvelles pour une ville maintenant très bien équipée. De plus, hormis les frais d'étude, cette réalisation pourrait ne pas coûter un centime à la commune. Evidemment il y a un travail à faire.”

À l'inverse, nous constatons les premiers effets de la suppression de la taxe professionnelle remplacée par 2 taxes et un fonds de garantie dont l'efficacité n'est nullement assurée dans l'avenir.

En 2010, le produit fiscal voté par les élus était de 5 763 807 euros ; mais déjà 70 000 € ont été reversés à certaines entreprises.

Pour 2011 le produit fiscal attendu, après augmentation de l'imposition de 5 % que vous proposez, sera de 4 573 761 €. Soit 1 million 200 000 euros en moins.

C'est dire la restriction de la maîtrise des ressources fiscales, imposée par le gouvernement que vous soutenez. Grave atteinte à la libre administration des communes, pourtant inscrite dans notre Constitution.

On nous rétorquera que des dispositions compensatoires ont été prises mais, vous le savez bien, le montant de ces compensations dépend des seules décisions du gouvernement.

On le voit d'ailleurs avec la décision de bloquer la Dotation Globale de Fonctionnement pour les collectivités pendant 3 ans.

Pour Nangis, en 2011, il s'agit d'une perte de recettes de 78 753 € ; plus de 80 000 € si l'on prend en compte l'inflation. C'est considérable.

Quand on sait que les collectivités locales sont à l'initiative de plus de 70% des investissements publics, diminuer fortement leurs recettes, c'est continuer à affaiblir le tissu économique et industriel, c'est réduire l'emploi public, c'est fragiliser l'emploi privé, c'est aggraver la crise et la précarité. C'est tout simplement nourrir la crise !

Le gouvernement prétend ainsi faire contribuer les collectivités à la réduction de la dette publique. C'est profondément injuste car ce qui a creusé la dette ces dernières années, ce n'est pas l'augmentation de la dépense mais des baisses inconsidérées de recettes et des cadeaux fiscaux dont les plus riches ont bénéficié. Et ça continue ! A titre d'exemple, M^{me} Bettencourt dont on a beaucoup parlé, l'une des 3 premières fortunes de France, paiera 4 fois moins d'impôt sur le revenu et d'ISF en 2012 qu'en 2010 en n'étant plus imposée qu'à 4 %. Les entreprises du CAC 40 paient, elles, 2,3 fois moins d'impôt sur les bénéfices que les PME. Quant à TOTAL qui a engrangé plus de 10 milliards de bénéfices en 2010, c'est encore plus simple, 0 € d'impôt sur les sociétés ! C'est une injustice que vous devriez, comme nous, dénoncer !

Au lieu de cela vous augmentez les impôts de 5 % !

Alors même que les services que vous devez rendre à la population vont continuer à régresser. Comme l'année dernière, nous constatons que **vous diminuez encore les SUBVENTIONS liées à l'action sociale et à l'éducation.**

Celle du CCAS baisse ainsi de 15%. Alors que le chômage s'accroît, que de plus en plus de personnes sont arrivées en fin de droit, **que les associations de solidarité sonnent l'alarme.**

Celle de la caisse des écoles diminue de 2,30%, après 3,30% en 2010, alors que 3 classes ont été ouvertes à la rentrée.

Vous sous-estimez volontairement des recettes.

Prenons 3 exemples : le centre nautique, la Maison de la petite enfance et la taxe sur les transactions immobilières. Ils ont rapporté en 2010 473 500 € mais vous n'inscrivez en 2011 que 379 000 € ! En maintenant seulement les recettes de ces 3 postes, vous pourriez limiter l'augmentation des impôts à 3%.

Dans le même temps vous retardez les mises en chantier des travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts. Aucune plantations d'arbres en 2010 par exemple et la plupart des travaux de voirie engagés en... 2011.

Votre politique budgétaire est donc mauvaise.

Tout comme votre politique à l'égard de l'intercommunalité.

Ainsi Nangibus continue de ne concerner qu'un tout petit nombre de voyageurs prenant le train et coûte à la ville au moins 50 000 € par an. Un élargissement à la Brie nangissienne serait donc bienvenu. Refus ! Les Nangissiens paient deux fois les centres de loisirs et les services pour la Petite enfance, une fois à la commune, une autre à la communauté de communes. Refus là encore de transférer ces équipements à la Brie nangissienne.

Et c'est dans ce contexte que vous voulez consacrer au budget 2011 2 470 000 euros pour la rénovation du centre ville.

Un projet chiffré et inscrit au budget ne peut reposer que sur une étude terminée. Or à ce jour, malgré nos demandes, les élus comme la population ne connaissent pas le projet.

Si nous pensons qu'il faut réhabiliter la Place Dupont Perrot, nous l'avions prévu sans aucune suppression de places de stationnement, par contre, consacrer 1 400 000 euros à une modification importante de la rue du Général Leclerc est une aberration !

Il y a une quinzaine d'années, cette rue a été rénovée de fonds en comble. Nous ne contestons pas la nécessité de refaire les revêtements mais l'essentiel du budget pourrait être consacré à la réfection des autres voiries qui sont dans un état lamentable.

Pour terminer, vous avez présenté notre ville comme étant “surendettée, au bord de la catastrophe, sans marge de manœuvre” et vous allez souscrire un nouvel emprunt de plus de 2 000 000 € ! Une nouvelle preuve de vos manipulations.

Dans ces conditions vous comprendrez que nous votions résolument contre votre proposition de budget.

Michel Billout, Simone Jérôme, Alain Veller, Brigitte Rollet, Michel Le Gal, André Palancade, Clotilde Lagoutte

Signature de la Charte du Comité Local du Commerce et de l'Artisanat

Le 8 avril 2011, Monsieur DELANNOY, Maire de Nangis a accueilli une trentaine de commerçants et artisans pour signature de la Charte du Comité Local du Commerce et de l'Artisanat (CLCA). Il a précisé que cette signature était le résultat d'un long travail :

"Nous sommes réunis aujourd'hui pour une occasion très particulière puisque nous allons concrétiser les efforts déployés pendant de nombreux mois par la signature de la Charte du Comité Local du Commerce et de l'Artisanat".

Cette signature tripartite entre la ville de Nangis, l'Union Nangissienne de l'Artisanat et du Commerce (UNAC) et les chambres

consulaires permet, selon M MOC-QUAX, Vice-Président de la CCI Seine-et-Marne *"de formaliser la volonté de chacun de travailler ensemble pour soutenir le commerce de proximité."* Madame ADAMSKI, Présidente Déléguée au Territoire de la Chambre de Métiers de Seine-et-Marne réaffirma cette volonté *"Il est essentiel de continuer à affirmer et à renforcer la place de l'Artisanat et du Commerce qui demeurent de véritables éléments moteurs dans la cohésion et l'animation des centres-villes."*

Un CLCA est une cellule de concertation



qui se réunit au moins une fois par trimestre, dans laquelle siègent tous les signataires afin de proposer, mettre en place et suivre un plan d'actions stratégique concernant le développement du commerce et de l'Artisanat Nangissien.

La souplesse de ce type de comité permet, le cas échéant, d'accueillir ponctuellement d'autres intervenants et / ou partenaires en fonction des sujets d'actualité.

Le Major Jean-Luc Labatut a pris sa retraite



Le 6 avril a eu lieu une cérémonie pour le départ en retraite du Major Labatut.

Né le 15 avril 1954 à Roubaix, c'est dès l'âge de quatre mois qu'il part avec ses parents à Lauga au Sénégal. Des allers et retours, au Sénégal, en Dordogne et en Allemagne pour le service militaire ponctuèrent un temps sa vie jusqu'en octobre 1974, date à laquelle il part à Limoges au centre de formation des PTT pour y apprendre le métier d'électricien en équipement industriel. La vie professionnelle qu'il entame ne lui convient pas. Sans aucun doute, le futur Major Labatut, de par son énergie, a besoin d'une vie plus "trépidante". Il décide d'établir une candidature en Gendarmerie. *"Le goût pour la vie en commun et la discipline"* et *"les difficultés dans les activités professionnelles civiles"* ont motivé ce choix. En février 1979, il intègre l'École préparatoire de Gendarmerie de Montluçon en août, il choisit la brigade de Villiers-Saint-Georges comme affectation pour apprendre le métier. Il réussit l'examen d'OPJ en 1992. Premier clin d'œil d'un destin qui fera de lui

l'un des deux éléments du binôme bien connu des Nangissiens, il est "rejoint" par René Gruchala, alors adjudant et commandant de la brigade. Le 1^{er} mars 1993, le gendarme Labatut devient maréchal des logis-chef et est affecté à la brigade de Nangis. En 1998, le binôme est reformé, cette fois pour de bon et une durée de 12 années. Devenu adjudant, Jean-Luc Labatut choisit de rester à Nangis, devient adjudant-chef en 2006 et accède au grade de major il y a un eu plus d'un an.

Jean-Luc Labatut a passé 18 années à Nangis. Le Capitaine Thilliez, commandant de la Compagnie de gendarmerie départementale de Provins, lui a rendu hommage et a retracé sa carrière devant un public nombreux. Il évoque notamment *"le gendarme le plus connu de la région"*, manifestant de l'intérêt pour les autres et termine son discours par ses mots: *"tout au long de vos 33 années 2 mois et 4 jours d'ancienneté militaire en gendarmerie, médaillé militaire depuis le 31 décembre 2005, vous avez su servir l'institution avec honneur et comme j'ai pu le lire dans les appréciations du colonel Le Callonnec, commandant le groupement vous concernant, et auxquelles je m'associe sans retenue, je cite : "le major Labatut a œuvré tout au long de sa carrière pour le bien du service public. Qu'il soit remercié chaleureusement pour la qualité de son engagement et des services rendus."* *"Je vous souhaite donc une longue et heureuse retraite auprès de votre épouse, de votre fille..."*

État civil

Naissances

BARROCA--MOENAERT Julien le 4/03 - BEENEN Théo le 12/03 - LABY Hugo le 10/03 - NDJAYE Kyliane le 30/03 - PAQUIER VINCENT Antoine le 30/03 - THEVARAJAH Nirushan le 8/03 - ZAHY Lina le 15/03 - ZIRI Himaya le 24/03 - AKKIOUI Ilan le 27/04 - BONTOUR--FROMENT Sarah le 18/04 - DE-QUESNES Batiste le 22/04 - ELBOUHATI Manel le 26/04 - GOETZ Emma le 29/04 - KOUMBA Messia le 5/04 - KREIT Chelsy le 18/04 - MATINGOU KOSSA Giovane le 19/04 - MORILLA Pierre le 4/04 - NEDA Rahela le 8/04 - PETIT GALLES Enora le 4/04

Mariages

AYAS Semih et CAMPAGNE Coralie le 17/03 - ESSOMBA-EKONGOLO Bruce et AHMADOUCH Faïza le 19/03 - LEFEVRE Aurélien et MOUREY Sandra le 16/04

Décès

MISSIAEN Bernard le 29/03 à l'âge de 64 ans - PATISSIER Maximilien le 27/03 à l'âge de 91 ans - ARTUS Marguerite épouse Meunier le 15/04 à l'âge de 101 ans - VILLEMMAIN Madeleine épouse VANHELSTRAETEN le 25/04 à l'âge de 87 ans.

AMIS CHEMINS *Expo restitution de la compagnie KMK*

du 25 juin au 2 juillet
à la galerie d'exposition de l'espace culturel

Horaires : samedi - mercredi 10 h 00-12 h 30 / 15 h 00-18 h 00
mardi - vendredi 16 h 00 - 18 h 30 - scolaires et centre de loisirs sur
rendez-vous. Vernissage - goûter + surprise samedi 25 juin à 16 h 00

Parmi les nombreux écrits produits lors des ateliers d'écriture par les participants lors de leurs promenades, voici une petite énigme... Saurez-vous identifier ce lieu mystère ?

"Les pavillons alentour s'étonnent encore de la présence de cette maison-cube préfabriquée en mosaïque verte. Masquée par de hauts troènes, protégée par des digicodes et un écriteau "Entrée interdite". Derrière les fenêtres étroites on voit des barreaux... Une prison ? Une banque anonyme ?"



Depuis 2010, KMK explore Nangis pour son projet de création au long cours "Ailleurs à...", une collection de promenades parmi lesquelles vous pourrez piocher dès les Journées du Patrimoine de septembre pour redécouvrir la ville sur le pas des artistes l'ayant investie. Des cartes, livrets ou lecteurs MP3 vous seront remis pour solliciter votre imaginaire.

D'ici-là, KMK vous donne rendez-vous du 25 juin au 2 juillet à la galerie d'exposition de l'espace culturel, cour Émile Zola pour découvrir en mots et en images les différents ateliers menés durant la saison en direction des petits et des grands, autant de projets qui enrichissent cette cartographie sensible que dessine la compagnie en résidence.

En opposition aux grands axes ou routes principales, les enfants du Centre de Loisirs La Jouerie ont exploré lors de promenades en compagnie d'Edwine Fournier (chorégraphe) et Sophie Hutin (plasticienne) les chemins de traverse et sentiers détournés : "passage, sente, lacet, ruelle, raidillon, venelle, cul-de-sac, servitude, impasse, patte d'oie..." Le regard aiguisé, les enfants ont ensuite joué avec la trace plastique et corporelle de leurs expéditions et retranscrit la mémoire de ces petits voyages sous forme de cartographies au sol. Ce labyrinthe a alors servi d'espace à investir par la danse.

Un autre projet, mené à partir d'avril avec deux classes de l'école élémentaire des Rossignots, sera lui aussi présenté. À partir d'observation de cartes, d'extraits de cadastres, ou de photographies aériennes, de promenades dans leur environnement proche, les enfants, guidés par André Lamourère (plasticien) et Bernard Sultan (écrivain) ont élaboré des productions plastiques sur le thème de la cartographie puis prolongé cette approche par un travail d'écriture.

Cette exposition rendra également compte des premières séances d'ateliers d'écriture animés par Bernard Sultan un samedi par mois dans le quartier général de la compagnie, rue Aristide Briand. Ce projet, "la rêverie des rues", qui se prolongera à la saison prochaine s'adresse aux adolescents et aux adultes. Le but de ces ateliers d'écriture ? "Explorer le quotidien, le fil des rues, le fil des jours, les bonheurs et les surprises (...). Se promener dans sa ville, se promener dans sa vie, se promener dans l'écriture, en suivant tous les petits chemins que le stylo invente, fil tenu sur la page blanche".



Journée du Patrimoine de Pays Le "Vieux Nangis" se dévoile projet mené par la médiathèque de Nangis dimanche 19 juin de 10 h 00 à 18 h 00

Ce rendez-vous national vise à mettre à l'honneur les bâtiments anciens dans toute leur diversité, à savoir le Patrimoine de Pays. Le thème de cette année est consacré au patrimoine caché.

L'originalité du projet tient de la complémentarité de son approche mêlant le patrimoine et la culture. Mené par la médiathèque, il a pour but de mettre en valeur le fonds local constitué en partie d'ouvrages sur Nangis.

Le Parcours du Patrimoine retrace l'histoire de la ville à travers ses monuments : l'église Saint-Martin, le château fort, le pigeonnier, les halles anciennes, la maison des piliers... Des panneaux explicatifs sont placés devant chaque monument. Un livret adulte et un livret jeu sont fournis.

Une balade à faire entre amis, en famille !

Point d'accueil : Médiathèque municipale – cour Emile Zola

Les actions autour de cet événement :

- visites guidées du "Vieux Nangis" à 15 h 00 et 16 h 30

départ de la médiathèque - durée : 1 heure

- diaporama sur la vie d'antan à Nangis

- extrait de l'émission sur le patrimoine de Nangis proposée par la chaîne de télévision IDF1

- livret-jeu pour le jeune public

- dépliant pour les adultes

- exposition de vieilles cartes postales sur Nangis

- présentation de livres issus du fonds local.

Gratuit.

mediatheque.ville-nangis.fr – tél. : 01 64 60 52 31